

Le Secrétaire communal

Le Secrétaire communal est responsable de la gestion générale et de la coordination de l'administration. Plus communément appelé « Directeur Général », il réalise, en collaboration avec les directions, les axes politiques fondamentaux décrits par le Collège des Bourgmestre et Échevins et veille à l'exécution des principales tâches de l'administration communale fixées dans les textes de loi. Il organise l'administration pour atteindre les objectifs et offrir un service de qualité à la population. Il préside également le Comité de Direction et assure le bon fonctionnement de la démocratie communale au travers des organes que sont le Collège et le Conseil communal.



Le Receveur communal

Le Receveur communal est le « directeur financier » de la commune. Il est chargé, avec l'appui du service Gestion financière et comptable, de l'élaboration et de la bonne exécution du budget, de la tenue de la comptabilité communale et de l'établissement des comptes annuels. Il procède au paiement des factures dûment mandatées. Le Receveur communal est responsable de la régularité et de la légalité des dépenses. Par ailleurs, il est responsable de la perception des créances et plus particulièrement du recouvrement en matière de taxes communales. Il est chargé par le Collège de l'enrôlement des taxes communales. Il joue également le rôle de « conseiller financier » auprès du Collège. Il assure enfin la gestion de la trésorerie communale.



Direction Communauté flamande Gestion de l'information

Cette direction est responsable de tous les acteurs liés à la langue néerlandophone au sein de notre administration bilingue. Elle s'occupe donc des écoles communales néerlandophones, de la bibliothèque et de l'académie néerlandophones, du *Brede School* et du service Culture néerlandophone.

Cette même direction est également actuellement en charge de la Gestion de l'information au sein de l'administration communale. Cela comprend notamment : la transformation numérique, la simplification administrative, la sécurité de l'information et la protection des données personnelles.



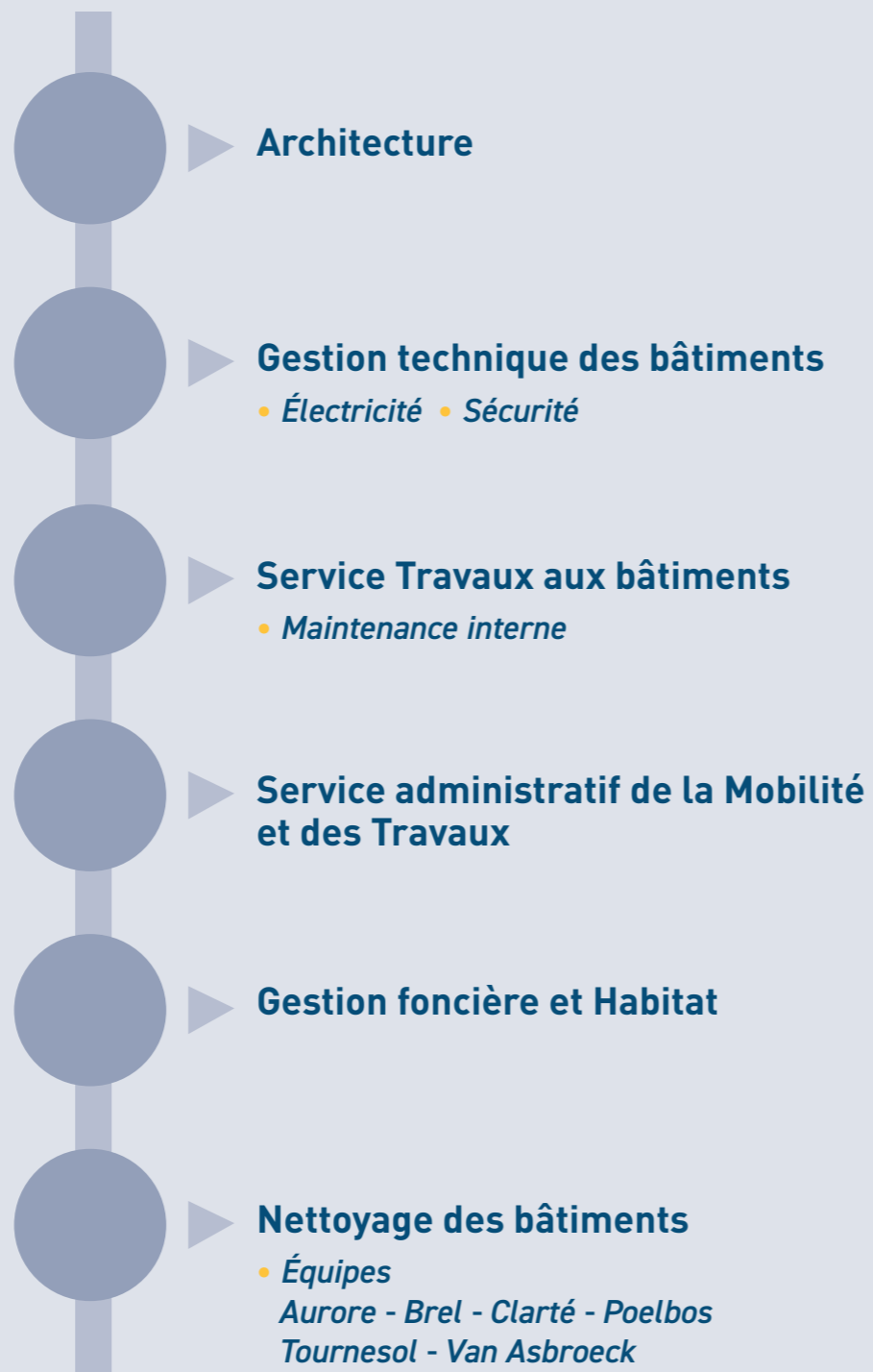
Direction Communauté française

La direction Communauté française est responsable de tous les aspects liés à la langue française au sein de l'administration communale. Cela comprend non seulement les écoles communales francophones (8), l'école de promotion sociale, la bibliothèque francophone, les activités culturelles communales francophones et bicommunautaires et l'académie francophone mais aussi les crèches communales francophones (7). Cette direction a donc un impact direct sur la vie quotidienne de centaines de nourrissons, de milliers d'élèves, des utilisateurs de la bibliothèque et des participantes et participants aux activités culturelles communales.



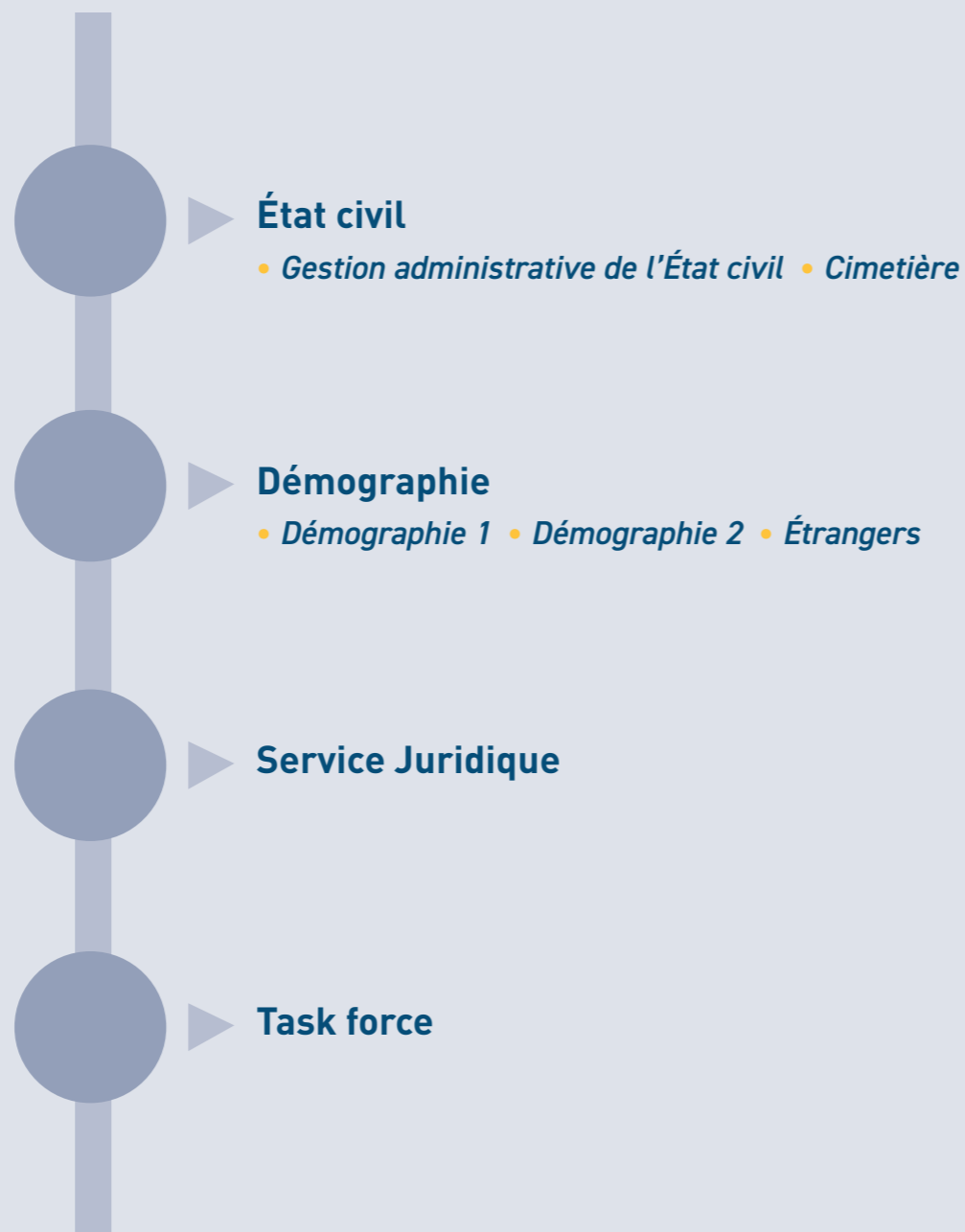
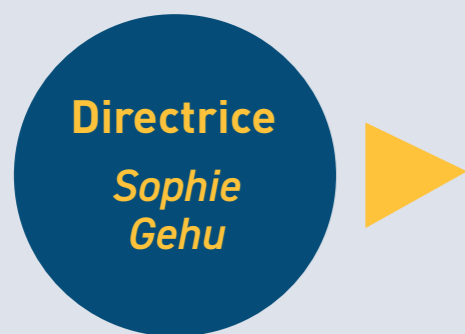
Direction Espace public

La direction Espace public est en charge de tous les services qui ont un lien avec le cadre de vie des personnes qui vivent à Jette, y travaillent ou profitent de ses facilités et infrastructures. Cette direction regroupe les services responsables de la coordination et la planification des travaux de voirie, des questions de mobilité, de la gestion du territoire (urbanisme, environnement et immeubles à l'abandon), de la propreté publique, des espaces verts et de la signalisation. Le service en charge du Plan Général d'Urgence et d'Intervention et le service Contrat de Quartier Durable Magritte dépendent également de cette direction. Les marchés publics de travaux sont gérés au sein d'un service administratif commun avec la direction Patrimoine communal.



Direction Patrimoine communal

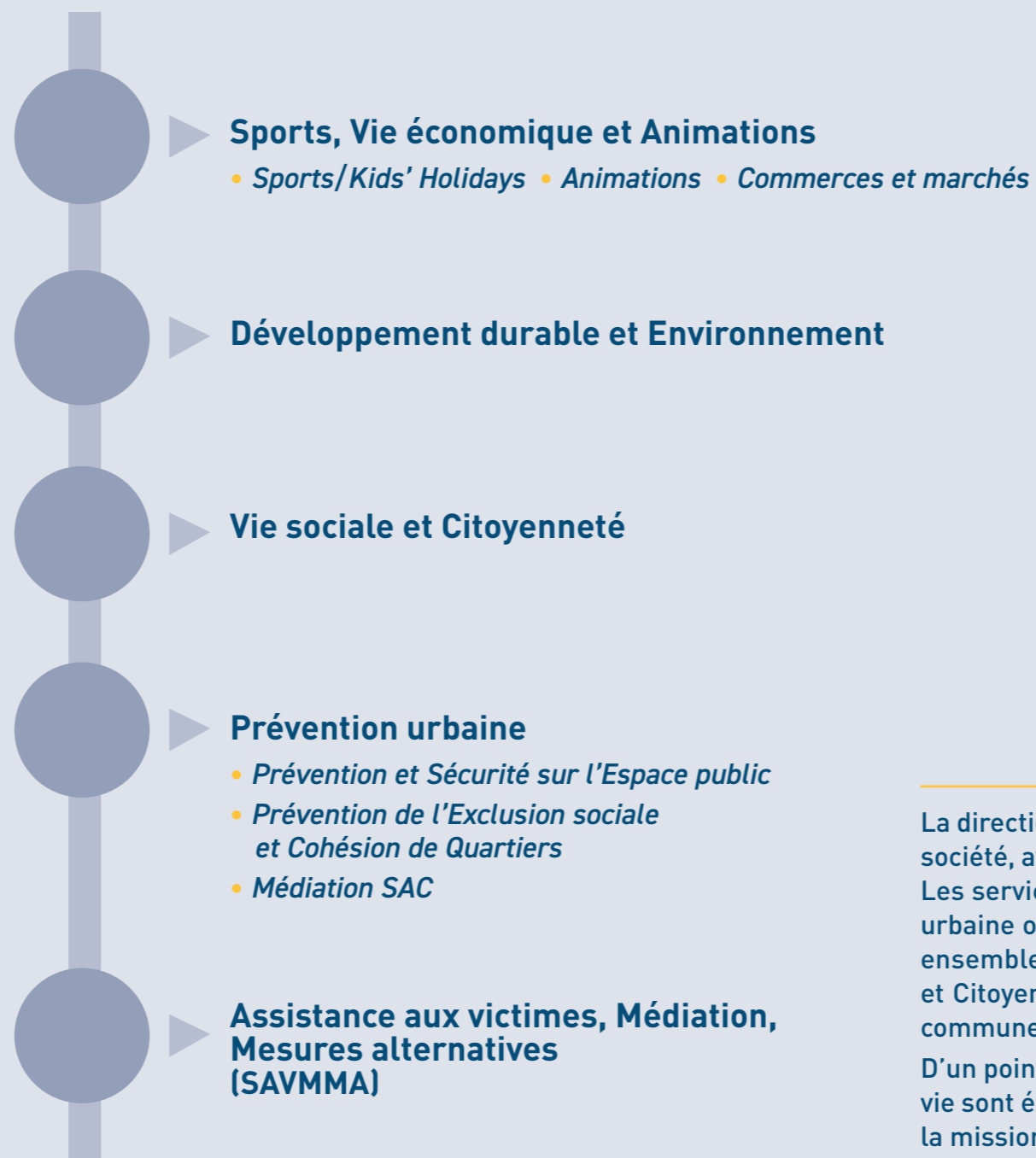
La direction Patrimoine communal est chargée de la gestion technique, de la mise aux normes, de l'entretien et du nettoyage des bâtiments communaux. Les services s'occupent également d'organiser l'acquisition et la vente de terrains le cas échéant, la coordination des travaux de nouvelles constructions et de rénovation du patrimoine de la commune et d'établir les marchés publics qui y sont liés. Toutes les interventions sont orientées et guidées par la nécessité de concevoir des bâtiments plus performants, modulaires et économes. La gestion des logements communaux est également à la charge de la direction Patrimoine communal. Les marchés publics de travaux sont gérés au sein d'un service administratif commun avec la direction Espace public.



Direction Relations externes

La direction des Relations externes assure la bonne organisation de l'accueil des usagers dans leurs démarches administratives auprès du service Démographie (cartes d'identités, passeports, permis de conduire, changement d'adresse, attestations, certificats, titres de séjours) et du service État civil (naissances, mariages, décès, nationalités), ainsi que la gestion du cimetière.

Cette direction comprend également le service Juridique (contentieux en matière de taxes communales et support juridique aux services de l'administration) et du service Task force (lutte contre les incivilités et support de terrain aux services de l'administration).

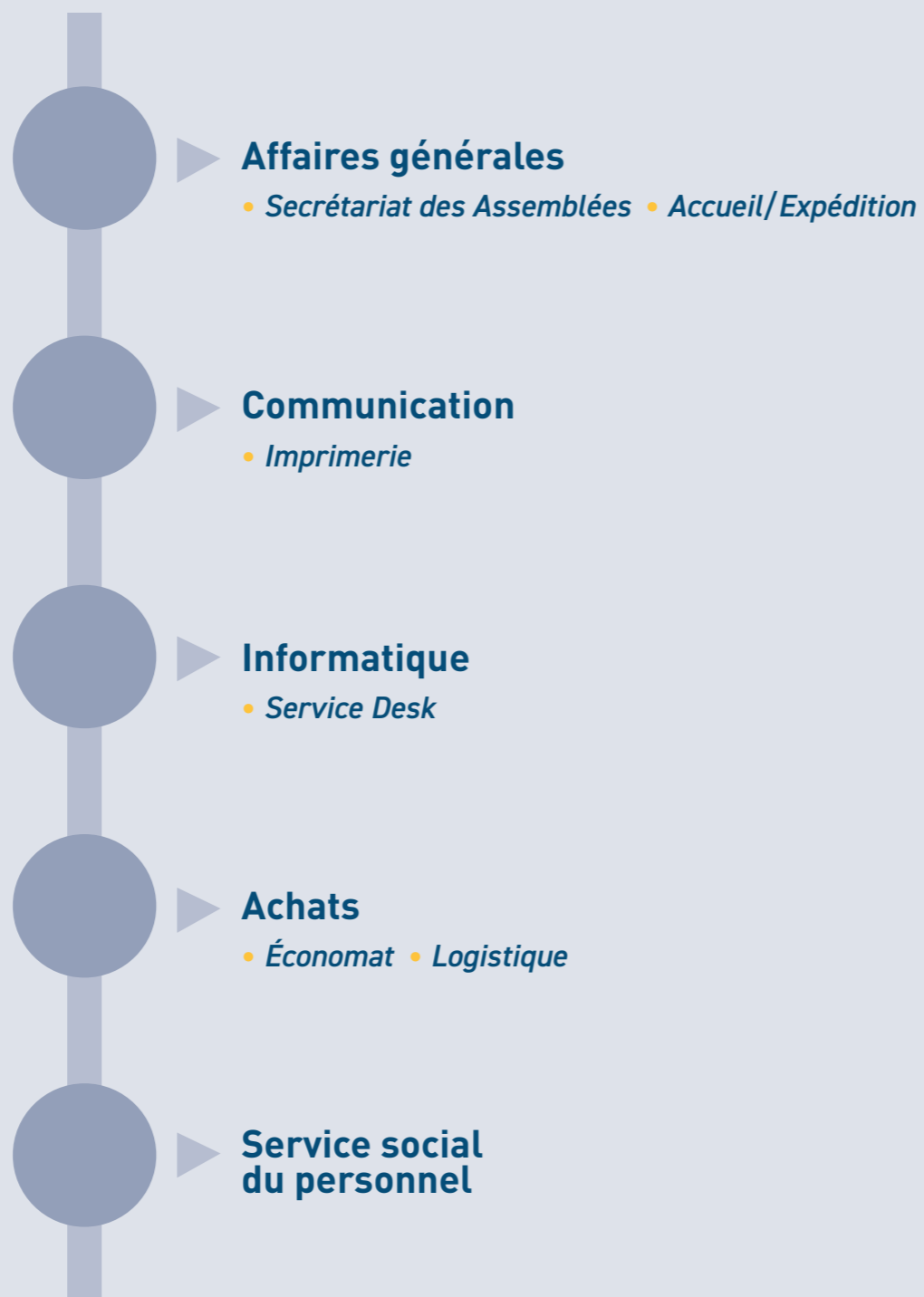


Direction Vie urbaine

La direction Vie urbaine se concentre sur différentes facettes de la vie en société, avec des missions qui sont toutes liées à la qualité de vie à Jette. Les services qui la composent, tels que ceux en charge de la prévention urbaine ou l'aide aux victimes et la médiation, contribuent au bien-vivre ensemble, tandis que les services Développement durable, Vie sociale et Citoyenneté, Sports, Vie économique et Animations font de Jette une commune agréable à vivre.

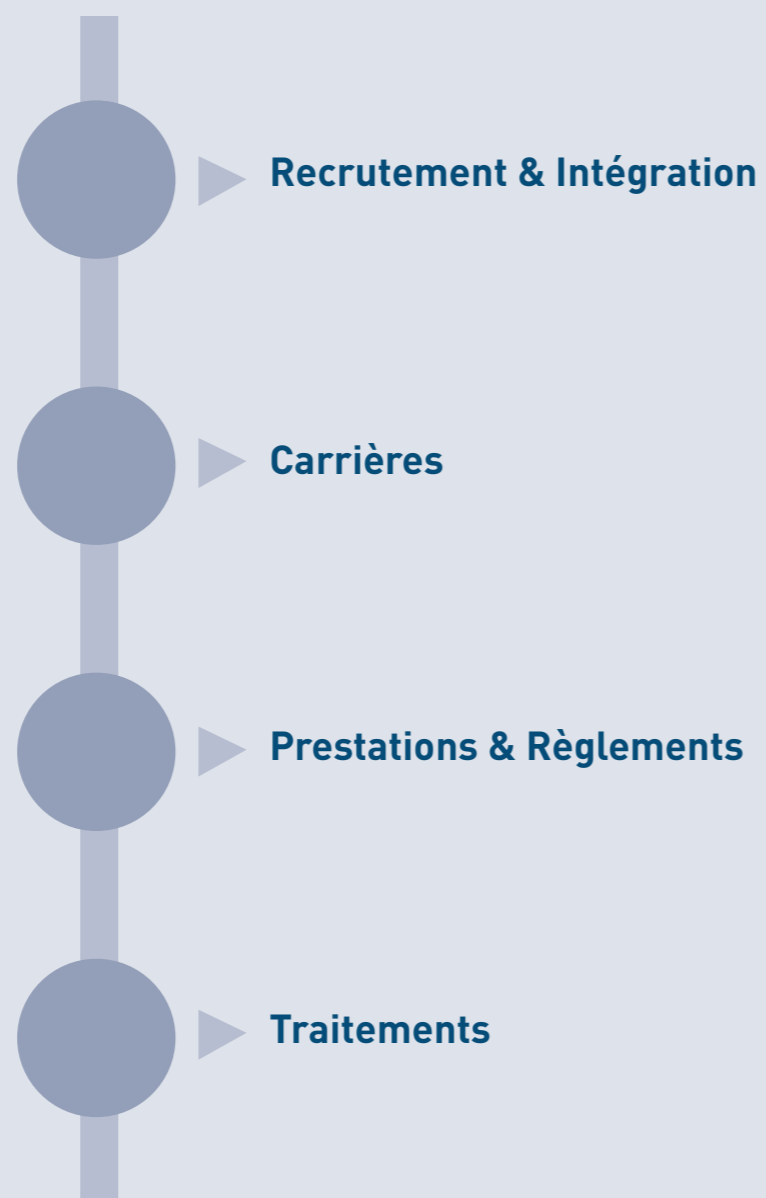
D'un point de vue plus large, ces objectifs d'amélioration de la qualité de vie sont également partagés dans un périmètre bien plus important avec la mission de solidarité internationale.

Directrice
Christine
Bruggeman



Direction Support

La direction Support offre aux services de l'administration communale les moyens nécessaires pour leur permettre de remplir leurs propres missions. Il s'agit ainsi des commandes et marchés publics de fournitures et de services pour tous les secteurs d'activité de l'administration communale (hors travaux) et de la gestion informatique de l'ensemble des infrastructures. La direction Support couvre également les Affaires générales (et notamment le secrétariat des Assemblées), la communication externe et interne, ainsi que l'accompagnement social/psychosocial du personnel communal. Une attention particulière est apportée au développement de synergies avec l'administration du CPAS.



Direction Ressources humaines

La direction des Ressources humaines bâtit l'organisation humaine de l'entreprise, mobilise le capital humain, déploie et régule les emplois et les compétences, gère et accompagne le changement, voire l'anticipe.